



*Cette  
semaine*

**Votations du 30.11 - Rassemblement  
CLIMAT - Nouvelles de la Cst. -  
Assemblée des Jeunes Verts**

## *Retour sur les votations du 30.11.09*



Chères Vertes, chers Verts,  
D'élections en votations, le marathon automnal prend fin. Je vous remercie chaleureusement pour votre engagement soutenu.

Cet engagement a permis, au cours de ces derniers mois, non seulement d'atteindre nos objectifs au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, mais de voir également le projet CEVA accepté à plus de 61 % par la population genevoise.

Après ce vote sans équivoque, la région, l'agglomération transfrontalière et le canton de Genève peuvent désormais compter sur un projet d'avenir, une infrastructure de transports publics rapide et efficace en lien avec le développement du réseau de trams.

Cette vision d'avenir a échappé aux partisans de la tranchée couverte de Vézenaz. Leur affiche de campagne promettait pourtant une réalisation idyllique, où piétons, vélos, transports publics se partageaient un espace libre de trafic automobile! Ils reconnaissent donc que le trafic automobile est une nuisance, que la mobilité douce et les transports publics représentent une alternative crédible, mais n'hésitent pas à continuer de promouvoir des projets d'un autre temps.

Cela donne des idées à d'autres communes (sans les moyens financiers de Collonge-Bellerive), qui verraient bien une tranchée couverte résoudre leurs problèmes de trafic et le contribuable genevois passer à la caisse!

Avec ce flot d'infrastructures routières, revient la traversée lacustre dans laquelle les Verts n'ont pas l'intention de s'engouffrer!

Cet automne, nous nous sommes engagés sur un programme de législature 2009-2013, qui au chapitre de la mobilité, demande un moratoire en matière de construction ou d'élargissement de nouvelles routes, traversée lacustre comprise. On fera donc comme on a dit!

Nous allons en revanche veiller à la réalisation rapide des demandes formulées dans l'initiative des villes, en faveur de la mobilité douce, soit un réseau cyclable continu et piétonnier le long de tous les axes principaux sur l'ensemble du territoire du canton de Genève, ainsi qu'un plan directeur cantonal de la mobilité douce.

En attendant le marathon municipal de 2011, dont le coup d'envoi sera donné lors de notre prochain congrès, **le samedi 27 mars 2010**, je vous souhaite, Chère Vertes, Chers Verts, une année à venir sereine et une énergie militante toujours renouvelée.

**Anne Mahrer**, Présidente des Verts genevois

*Mobilisation  
pour le climat*

MOBILISATION POUR LE  
**CLIMAT**  
ET LA  
**JUSTICE SOCIALE**



**SAMEDI 12 DÉCEMBRE**

DÉPART 14H · ZONE PIÉTONNE DU MONT-BLANC · GENÈVE

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE MOBILISATION SOCIALE  
CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

ORG. COORDINATION CLIMAT ET JUSTICE SOCIALE · [WWW.CLIMATJUSTICESOCIALE.ORG](http://WWW.CLIMATJUSTICESOCIALE.ORG)

Les Verts genevois sont coorganisateur de cette mobilisation et vous attendent nombreuses et nombreux ce **samedi 12 décembre à 14h00**.

**Après quelques discours dont celui d'Anne Mahrer, présidente des Verts genevois, le cortège se rendra jusque devant l'Horloge fleurie pour bien montrer que le temps presse...**

## *Le discours de St-Pierre que vous avez manqué...*



A l'occasion d'un petit concours organisé par Pascal Décaillet sur Radio Cité sur le thème le "discours de St-Pierre en une minute" Marguerite Contat Hickel, coprésidente de la Constituante a brillamment remporté la médaille d'or de cette compétition à laquelle ont pris part 11 politiciennes et politiciens genevois.

**Toutes nos félicitations à Marguerite.**

C'est donc avec plaisir que nous reproduisons ici sa prestation. Pour avoir l'emphase de sa déclaration, que l'écrit ne peut malheureusement pas rendre, allez sur le site de Radio Cité

[www.radiocite.ch/page-143-150-8.html](http://www.radiocite.ch/page-143-150-8.html)

### **« DISCOURS DE ST PIERRE EN UNE MINUTE... »**

GENEVE SE MEURT, ST PIERRE PEUT LA SAUVER...

L'IRONIE DE CETTE AFFIRMATION EST A LA HAUTEUR DES ATTENTES DES GENEVOISES ET GENEVOIS: **INFINIE ET LEGITIME!**

NOUS ALLONS **COLLEGIALEMENT** DEMONTRER QUE GENEVE PEUT RENONCER A SON STATUT D'EXCEPTION GENEVOISE, POUR FAIRE RESOLUMENT PARTIE DE LA CONFEDERATION SUISSE ET S'OUVRIRE A LA REGION!

C'EST DONC **COLLEGIALEMENT** QUE NOUS ALLONS ATTEINDRE EN 2013 LES OBJECTIFS SUIVANTS:

**INNOVER**: ENFIN DE GRANDS TRAVAUX ! LES DEUX RIVES DU LAC SERONT TRANSFORMEES EN PLAGES DE SABLE CHAUD. LE PONT DU MONT BLANC, FERME A LA CIRCULATION, SERA DEvenu UNE PENETRANTE DE VERDURE, PAREE DE VOIES CYCLABLES ET PIETONNES. LA TRAVERSEE DE LA RADE SERA AINSI DEVENUE REALITE!

**CONSTRUIRE**: 40'000 LOGEMENTS, VOILA NOTRE OBJECTIF! AU CHAMP D'EOLIENNES PARSEMANT LA RADE DE GENEVE, REPONDRONT DESORMAIS LES CHANTS DES GRUES ET LE JOYEUX TINTAMMARRE DES MARTEAUX-PIQUEURS..... 2013 VERRA L'INAUGURATION DES MULTIPLES GARES DU CEVA ET DE LA CAFETERIA DE LA NOUVELLE COMEDIE.

**SECURISER**: 1000 NOUVEAUX AGENTS ET ILOTIERS SERONT AFFECTES A LA SECURITE DES VIEILLES DAMES, JEUNES PREMIERES ET OISIFS DESIRANT S'ENCANAILLER DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE LA CITE DE CALVIN.

**GOUVERNER**: LA CONSTITUANTE QUE NOUS N'AVONS EU DE CESSE DE SOUTENIR DE TOUTES NOS FORCES AURA RENDU SA COPIE. ET C'EST AVEC LA MEME CONVICTON QUE NOUS ALLONS REALISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE CONSTITUTION.

JE VOUS REMERCIE

**Marguerite Contat Hickel**, coprésidente de la Constituante



## **Les Verts aux avant-poste**

Avec pas moins de quatre séances plénières au programme, l'automne a été l'occasion, pour la Constituante, de donner au public un large aperçu de l'avancement de ses travaux, engagés en avril dernier. Très actifs depuis l'intronisation de l'Assemblée constituante, le 22 novembre 2008, les élus verts&associatifs ont également été aux avant-postes ces derniers mois.

Le 22 septembre, c'est la commission 1 «Principes généraux et droits fondamentaux» qui a ouvert les feux. Son rapport, consacré essentiellement aux dispositions générales et aux buts et principes de l'Etat, a provoqué un débat acharné, non tant sur le fond, que sur la forme. La commission 1 avait eu la malencontreuse idée de demander à la plénière de voter article par article. La discussion s'est réduite à des passes d'armes à coups d'amendements, de sous-amendements et de rappels au règlement, au mieux prématurées, au pire révélatrices des possibles dérives du futur débat constitutionnel.

La commission 5 «Rôle et tâches de l'Etat, finances», qui devait également présenter son rapport le même jour – seule l'amorce du débat a pu avoir lieu -, avait, elle, fait le choix inverse: elle ne proposait qu'un débat d'orientation générale, sans vote, sur les thèses provisoires qu'elle présentait à la plénière. Une façon de procéder qui s'est désormais imposée, s'agissant des rapports préliminaires. Le temps du vote viendra bien assez tôt.

Présenté par son président, Benoît Genecand (G(e)'avance), le travail de la commission 5, dont le rapporteur était Jérôme Savary (Verts&Associatifs), a été unanimement salué. Il portait sur de nombreux points chers à nos élus: environnement, eau, énergie, climat, services industriels, aménagement du territoire, mobilité et infrastructures.

Le débat, qui s'est poursuivi lors de la plénière du 15 octobre, a fait apparaître que les clivages gauche-droite sur le nucléaire, la mobilité et la portée du rôle de l'Etat, notamment, n'ont guère évolué. Les options de la commission, favorables au maintien de l'interdiction du nucléaire et d'un rôle accru de l'Etat en tant que régulateur et promoteur de la protection de l'environnement au sens large, ont ainsi fait l'objet d'attaques en règle de la part des groupes de la droite, majoritaire à la Constituante.

Suite ...

## *Nouvelles de la Constituante (2)*

A propos du nucléaire, ils proposent ainsi de modifier la donne en abandonnant l'interdiction (obtenue de haute lutte) au profit de l'inscription, dans la future constitution, d'un référendum obligatoire en la matière. Même réflexe pour défendre becs et ongles l'article actuel sur le libre choix du moyen de transport. Même si cet article est d'une portée tout à fait limitée, la défense acharnée du transport individuel reste un marqueur fondamental à droite. La commission, elle-même, a buté sur l'obstacle, en proposant pas moins de trois variantes sur ce sujet controversé.

Le 17 novembre, c'était au tour de la commission 4 «organisation territoriale et relations extérieures» de présenter, en plénière, son rapport préliminaire sur les rapports du canton avec la région. Un travail de fond, bien accueilli, et d'autant plus délicat que la commission, présidée par Carine Bachmann (Verts&Associatifs), a travaillé sans filet, le sujet étant neuf sur le plan constitutionnel. Après avoir procédé à plusieurs auditions, dont une publique (le 8 septembre 2009 à Thônex), les commissaires ont décidé de porter l'accent sur trois points centraux: une politique extérieure cohérente et dynamique, en confiant notamment la conduite de la politique régionale à un seul conseiller d'Etat, afin de la rendre aussi visible et lisible que possible; le renforcement de la légitimité et du débat démocratique, en soulignant le rôle de contrôle du Grand Conseil et l'importance d'une démarche participative auprès de la population; enfin, la promotion active d'une institution de gouvernance régionale, en tant qu'instance de concertation, permanente et renouvelable.

Le débat en plénière n'a pas remis en cause les fondamentaux de la commission 4, mais plusieurs points ont suscité des réactions, parfois vives, comme le rôle moteur attribué à un seul conseiller d'Etat, l'introduction d'un programme de législature spécifique aux relations extérieures ou encore la nature de l'institution régionale permanente envisagée par les commissaires.

Globalement – la plénière du 10 décembre n'y échappera sans doute pas - et en dépit des efforts de consensus déployés par les commissions, il est apparu que les clivages idéologiques traditionnels sont ressortis intacts des joutes oratoires en plénières. Sur le plan strictement constitutionnel, cela se traduit par une opposition radicale entre les tenants d'une Constitution light, la droite quasi unanime, et les partisans d'un texte aussi complet que nécessaire, soit la gauche, très attachée au maintien des articles constitutionnels directement issus des initiatives populaires adoptées par le peuple. Ce débat de forme touche de fait au fond, car soit la future Constitution accorde une large délégation au législateur, soit elle lui assigne des objectifs plus contraignants. A suivre....

**Pierre Meyer**, assistant du groupe des Verts & associatifs à la Constituante

**Le groupe parlementaire  
des Verts sur la révision  
de la loi sur le chômage**

## **Renforcer l'assurance-chômage au lieu de lui porter atteinte**

**Le groupe parlementaire des Verts s'oppose au contenu actuel du projet de révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage. Les propositions actuelles du Conseil fédéral et du Conseil des Etats ne font qu'accentuer la précarisation des personnes les plus touchées par la crise et ne constituent en rien un instrument de relance économique.**

Le groupe parlementaire des Verts considère que la signification de l'assurance-chômage se trouve amplifiée par la crise économique que nous traversons actuellement. Pourtant, Conseil fédéral et Conseil des Etats veulent amoindrir les prestations de cette assurance sociale. Gouvernement et chambre haute veulent abrégier la durée des prestations, en particulier celles servies aux jeunes. L'augmentation du nombre des indemnités journalières en cas de chômage élevé se trouverait elle aussi supprimée.

Conseil fédéral et Conseil des Etats entendent aussi qualifier de raisonnablement exigible pour les moins de trente ans tout travail quel qu'il soit. Or les Verts rappellent que l'assurance-chômage est une assurance sociale, non une prestation d'assistance: les salarié-e-s concerné-e-s y ont personnellement contribué et ont le droit d'en attendre des prestations dans un cadre décent. Ils refusent en outre que les personnes au chômage viennent mettre sous pression les salaires d'autres personnes mieux qualifiées pour un travail donné.

Dans l'ensemble les prestations se trouveraient sensiblement diminuées. Cette façon de faire est insensée puisqu'elle précarise encore plus les personnes les plus touchées par la crise. Et elle va à l'encontre d'une politique de relance économique efficace. Les diminutions de prestations entament le pouvoir d'achat et affaiblissent la conjoncture.

Les Verts entendent que les difficultés de l'assurance-chômage soient palliées par une augmentation des cotisations. C'est là la seule voie réellement praticable afin de maintenir l'efficacité de l'assurance-chômage.

Les Verts s'opposent à la diminution des prestations. Il n'est pas admissible que la protection conférée par l'assurance-chômage se trouve sensiblement amoindrie et qu'ainsi soient injustement pénalisées les victimes de la crise économique. Les personnes au chômage ont justement besoin d'une protection valable.

## **La Suisse freine les négociations de Copenhague**

**Les Verts ont annoncé lors d'une récente conférence de presse ce qu'ils attendaient des négociations sur le climat à Copenhague. Ils sont atterrés par le mandat de négociation adopté par le Conseil fédéral. Celui-ci propose un impôt planétaire sur le CO<sub>2</sub>, mais il reste en queue de peloton lorsqu'il s'agit de fixer des objectifs de réductions.**

Le mandat du Conseil fédéral insiste certes sur la nécessité d'empêcher la température globale de s'élever de plus de 2 degrés par rapport à l'ère préindustrielle. Toutes les études scientifiques le montrent: il est indispensable que les émissions indigènes diminuent d'au moins 40% d'ici à 2020.

Malheureusement, la délégation suisse ne proposera qu'une réduction de 20 % de la quantité de gaz à effet de serre émise sur son territoire lors de la conférence sur le climat à Copenhague. Si d'autres pays s'engageaient à atteindre des objectifs plus ambitieux, la Suisse irait même jusqu'à 30 %. Le Conseil fédéral n'articule pas d'objectifs jusqu'à 2050. Il n'a pas donné de réponse aux Verts, qui exigent que d'ici 2050 la Suisse ait remplacé toutes les sources d'énergie fossiles et il a renoncé à l'élaboration d'un plan d'action «zéro carbone» pour la Suisse. Ainsi l'objectif de 2 degrés reste une formule creuse.

Les Verts sont aussi atterrés par le fait, que le Conseil fédéral n'ai pas saisi l'occasion de rayer définitivement l'énergie nucléaire de l'éventail de mesures propres à réguler les émissions de gaz à effet de serre. Les centrales nucléaires sont loin d'être sans impact sur le climat. Il est de ce fait absurde de les considérer comme un moyen de faire baisser le taux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Le nucléaire ne doit en aucun cas avoir sa place dans l'accord post-Kyoto.

### **Pour une vraie «justice climatique»**

Ce sont les pays les plus pauvres qui paient le prix de cette politique : inondations au Bangladesh et l'expansion des déserts dans le Sahel, pour mentionner quelques exemples. Il faut une politique climatique qui prenne le problème à la racine et non des promesses de financement imprécises. Mais avec les objectifs de réduction modestes du Conseil fédéral nous finirons par payer beaucoup plus.

Les Verts approuvent la proposition d'une taxe CO<sub>2</sub>, qui est basée sur le principe du pollueur-payeur, et qui exempte les pays les plus pauvres. Mais même ici, le Conseil fédéral n'a pas le courage d'aller de l'avant pour donner l'exemple: il faudrait qu'il commence par introduire la taxe CO<sub>2</sub> sur les carburants en Suisse.

## Assemblée générale



**Le vendredi 18 décembre  
à 19h30 au local des Verts  
14, rue des Voisins**

LES  
**JEUNES VERTS**  
GENÈVE

**A toutes et tous les Verts âgé-e-s de moins de 27 ans,**

**Les Jeunes Verts de Genève ont été créés il y a maintenant 3 ans. Depuis, des actions ont été menées, d'autres sont restées au stade d'idées, et les participants actifs se sont succédés.**

**Aujourd'hui, il nous a semblé nécessaire d'avoir une réflexion sur nos motivations, nos buts, et notre fonctionnement. La prochaine Assemblée Générale servira donc de moment d'échanges et de discussions, où chacun pourra apporter ses opinions et ses idées. Cette réunion très importante est fixée le:**

**Vendredi 18 décembre à 19h30  
au local des Verts, 14 Rue des Voisins**

Comme c'est pendant l'heure du repas, on prendra un moment pour manger, sous forme de repas canadien! Merci à chacun d'apporter un petit truc à grignoter ou une boisson!

Ce sera l'occasion de parler de nos attentes à tous, les nouveaux comme les anciens sont donc vivement encouragés à venir!

Il n'y aura pas d'ordre du jour précis, mais voici déjà quelques points qu'il sera important d'aborder. Sentez-vous libre de faire des suggestions si vous pensez à d'autres points.

### ● **Rôle et objectifs des JVG**

- Quel est le but d'avoir une section Jeunesse dans le parti des Verts genevois?
- Quel rôle voulons-nous jouer par rapport au parti? Que voulons-nous apporter de plus, ou de différent?
- Rôle par rapport aux Jeunes verts suisses? Faut-il chercher plus de communication avec les autres sections?
- Et par rapport aux jeunes verts romands? Participation au journal OuVERTure (voir pièce jointe), etc.

### ● **Fonctionnement**

- Comment pourrions-nous mieux nous organiser? Faut-il prévoir un agenda des réunions et surtout des actions très en avance, pour ne pas devoir s'y prendre à la dernière minute?
- Quel lieu pour les réunions?

## Agenda Vert



### **Assemblée générale des Jeunes Verts GE**

Cette assemblée annuelle sera consacrée à relancer les activités des Jeunes Verts. Toutes les Vertes et tous les Verts de moins de 27 ans sont les bienvenu-e-s. N'hésitez pas à également emmener vos ami-e-s intéressé-e-s.

**Vendredi 18  
décembre 09  
à 19h30**

**Local des Verts  
rue des  
Voisins 14**

### **Assemblée générale des Verts genevois**

Mots d'ordre des Verts pour les votations du 7 mars 2010.

**Mercredi 13  
janvier 10  
à 20h30**

**Maison des  
Associations**

### **Assemblée générale des Verts Ville de Genève**

Mot d'ordre des Verts VdG pour la votation du 7 mars 2010 sur le projet Praille-Acacias-Vernets.

**Mercredi 13  
janvier 10  
à 19h30**

**Maison des  
Associations**

### **Congrès annuel des Verts genevois**

Renouvellement de la présidence et du comité des Verts + thématiques communales Vertes dans la perspective des élections communales 2011.

**Samedi 27 mars  
2010  
de 9h30 à 16h30**

**Maison des  
Associations**

## Groupes de travail

**Mercredi 16  
décembre 2009**

**12h15 à  
14h00**

**Femmes Vertes**  
Discussion du document:  
"La position des Verts au  
sujet de la démocratie  
vis-à-vis des genres au  
XXIe siècle" (disponible  
sur demande auprès du  
secrétariat)

**Mercredi 16  
décembre 2009**

**18h15 à  
20h00**

**MIGRATION-  
INTEGRATION-  
PROMOTION DE LA  
DIVERSITE**

## Pour nous contacter

**Le local des Verts est**

**OUVERT** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de  
14h à 17h

**FERME** le mercredi toute la journée et  
le vendredi après-midi

**Adresse**

**Les Verts**  
14, rue des Voisins  
CP 345  
1211 Genève 4

**Tel.**  
**Fax**  
**Courriel**  
**Site**

022 800 38 48  
022 800 38 49  
[ge@verts.ch](mailto:ge@verts.ch)  
[www.verts-ge.ch](http://www.verts-ge.ch)

**Le saviez-vous ?**  
*En terme  
d'émanation de  
CO2, 1 kg de viande  
de veau est égal à  
150 kms en voiture.*  
*Le Monde*



**HebdomaVert**

*le média internet des verts genevois*

